



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **16 mars 2018**

Délibération n° 2018-2602

commission principale : **déplacements et voirie**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Développement des modes actifs - Attribution d'une subvention à la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) pour le soutien à l'organisation du congrès national 2018**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Devinaz

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 27 février 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 20 mars 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mmes Frih, Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beauteemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguét, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Colin (pouvoir à M. Galliano), Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Brolquier (pouvoir à M. Geourjon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Fenech (pouvoir à M. Huguét), Fromain (pouvoir à M. Compan), Gouverneyre (pouvoir à M. Vergiat), Passi, Mme Pietka (pouvoir à Mme Burricand), MM. Sturla (pouvoir à Mme Brugnera), Vial (pouvoir à M. Jeandin).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 16 mars 2018**Délibération n° 2018-2602**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Développement des modes actifs - Attribution d'une subvention à la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) pour le soutien à l'organisation du congrès national 2018**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 février 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération du Conseil n° 2009-0895 du 28 septembre 2009, la Communauté urbaine de Lyon, devenue Métropole de Lyon au 1er janvier 2015, a approuvé le plan modes doux 2009-2020, regroupant l'ensemble des déplacements non motorisés tels que la marche et le vélo.

Par délibération du Conseil n° 2016-1148 du 02 mai 2016, la Métropole de Lyon s'est engagée à poursuivre sa politique de soutien au développement de la marche et du vélo par la mise en place d'un Plan d'actions pour les mobilités actives 2016-2020. Pour atteindre les objectifs poursuivis de développement de la pratique du vélo et de la marche, ce plan prévoit notamment un volet consacré à la communication et concertation en partenariat, notamment, avec le monde associatif.

Créée en 1980, la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), association à but non lucratif, a pour objectif principal d'encourager l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement quotidien. Elle réunit près de 270 associations et antennes de cyclistes urbains.

Chaque année, cette association invite l'ensemble des acteurs nationaux du développement du vélo à se réunir lors de journées d'études. Élus, techniciens de l'État et des collectivités territoriales, experts et chercheurs croisent leurs regards avec comme perspective de favoriser l'usage quotidien du vélo.

Le 18^e congrès national de la FUB aura lieu du 16 au 18 mars 2018 à Lyon.

Ce congrès est l'occasion pour la Métropole de présenter sa politique vélo (conférence de presse, article dans la revue Vélocité remise aux congressistes, interventions en table ronde d'ouverture, logo de la Métropole sur les différents supports de communication, etc.) et de valoriser ses actions en faveur du développement des modes actifs.

Pour accompagner l'association FUB dans l'organisation de cet évènement et en cohérence avec les orientations du Plan d'action pour les mobilités actives, il est proposé de verser une subvention de fonctionnement à l'association FUB.

Cette subvention, d'un montant de 30 000 €, couvrirait les frais logistiques et d'édition sur la base du tableau récapitulatif ci-dessous :

Recettes (montant en €)		Dépenses (montant en €)	
Subventions	63 000	Charges fixes	36 000
- Métropole de Lyon	30 000	- personnel	20 000
- Ministère de l'écologie et de la transformation énergétique	8 000	- fonctionnement	16 000
- délégation à la sécurité routière	5 000		
- Région Auvergne-Rhône-Alpes	10 000		
- ADEME	10 000		
inscription des participants	15 000	documentation	5 000
exposants Salon et soutiens	8 000	location	12 500
		assurance	500
		honoraires	3 500
		déplacements	9 000
		réception	14 000
		animation	2 000
		frais postaux	1 500
		achat matières et fournitures	2 000
Total	86 000	Total	86 000

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 30 000 € au profit de l'association Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) pour le soutien à l'organisation de leur congrès 2018,

b) - la convention à signer entre la Métropole de Lyon et la FUB définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - compte 65748 - fonction 847 - opération n° 0P09O5349.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 mars 2018.